

CONSEILLER PAYE CONFIRMÉ (H/F)



Le CRGE est la première fédération française professionnelle en matière de Groupements d'Employeurs (120 GE adhérents dans tous les secteurs d'activité). Outre une activité de promotion et de plaidoyer, le CRGE conseille et accompagne les GE dans leur gestion quotidienne, notamment via un service juridique et un service paye.

L'équipe du service paye (composée d'un conseiller confirmé et d'un chargé de mission RH) a en charge la réalisation des payes de nos clients, tous des Groupements d'Employeurs, au nombre de 15 représentant un volume global de payes de l'ordre de 250 à 300/mois.

Afin de renforcer notre équipe et répondre à de nouvelles demandes de nos adhérents, nous recherchons un conseiller paye confirmé (h/f), capable de gérer un portefeuille de payes varié de manière autonome (multi conventions collectives, multi dossiers).



MISSIONS

Elaboration des fiches de payes

- Collecter, contrôler et effectuer la saisie des données dans SILAE
- Préparer et éditer les bulletins de paye
- Gérer la mise à jour des paramétrages du logiciel de paye

Déclarations sociales et relations avec les organismes sociaux

- Établir les déclarations fiscales et sociales des adhérents
- Assurer et entretenir les relations avec les organismes sociaux
- Établir la DSN

Gestion administrative du personnel

- S'assurer de l'application du droit social et du droit du travail
- Gérer les formalités de départ des salariés
- Établir les attestations courantes

Communication, information

- Communiquer et répondre aux questions des adhérents en matière de paye
- Conduire des audits et réaliser des outils de suivi et de gestion
- Animer des sessions de formation et d'information
- Assurer la mise à la disposition des logiciels de gestion et leur paramétrage
- Assurer une veille juridique et sociale



PROFIL REQUIS

- Formation de niveau Bac +2/3 (BTS, DUT ou licence professionnelle en paye, comptabilité, ressources humaines)
- Expérience exigée : 5 ans sur un poste avec gestion voire responsabilité de la paye



CONDITIONS D'EMPLOI

- CDI à temps complet ou partiel annualisé
- Basé à Poitiers (86)
- Horaires de travail flexible
- Possibilité de télétravail
- Rémunération : 2 600€ à 2 800€ brut/mois sur 13 mois (base de temps complet)

CV et lettre de motivation à envoyer à Julie VANDÔME, Directrice opérationnelle du CRGE :

jvandome@crge.com

Date limite de candidature :

31/10/2023



[WWW.CRGE.COM](http://www.crge.com)